

	Entreprises						Emplois					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'entreprises créées «ex nihilo»	854	884	913	868	935	849	1 015	1 069	1 075	1 053	1 118	1 071
Nombre de fermetures d'entreprises	776	818	753	801	n.d.	n.d.	997	1 035	923	1 001	n.d.	n.d.

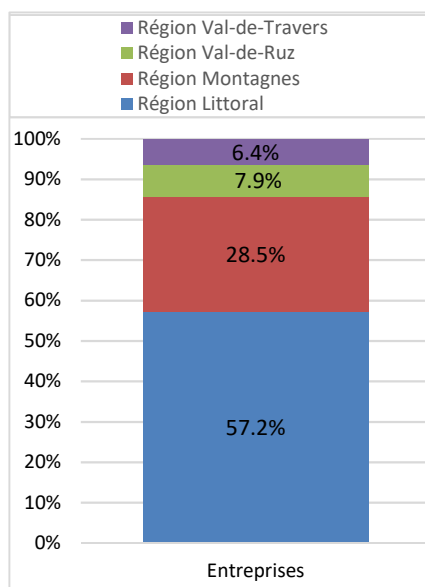
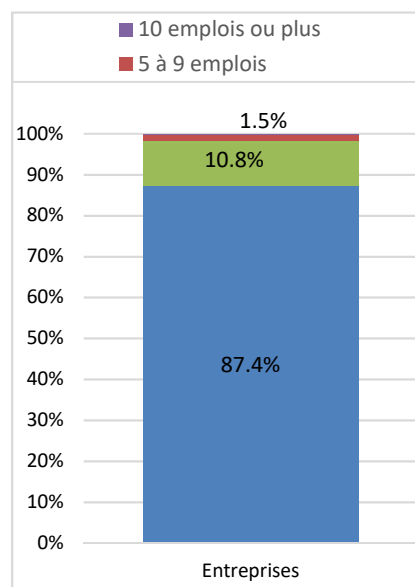
nd. non disponible*

Créations d'entreprises et d'emplois par branche économique, en 2020	Entreprises		Emplois		Taille moyenne des nouvelles entreprises
	Nouvelles entreprises	Variation annuelle, en %	Emplois créés	Variation annuelle, en %	
Total	849	-9.2%	1 071	-4.2%	1.3
Secteur secondaire	123	-8.9%	163	-5.8%	1.3
Industrie et énergies	62	-16.2%	83	-12.6%	1.3
Construction	61	0.0%	80	2.6%	1.3
Secteur tertiaire	726	-9.3%	908	-3.9%	1.3
Commerce et réparations	89	-10.1%	137	5.4%	1.5
Transports et entreposage	14	40.0%	14	27.3%	1.0
Hébergement et restauration	28	-26.3%	58	-19.4%	2.1
Information et communication	41	-6.8%	50	-3.8%	1.2
Activités financières et assurances	25	47.1%	32	60.0%	1.3
Activités immobilières et de services	27	8.0%	38	40.7%	1.4
Activités spécialisées et scientifiques	141	-19.9%	166	-17.0%	1.2
Activités de services admin. et de	39	14.7%	42	-2.3%	1.1
Enseignement	41	-21.2%	52	-7.1%	1.3
Santé et action sociale	120	-11.1%	132	-7.7%	1.1
Arts et activités récréatives	56	0.0%	71	7.6%	1.3
Autres activités de services	105	-7.9%	116	-7.2%	1.1

Taux de survie des nouvelles entreprises	2015	2016	2017	2018	2019
Après 1 an, en %	77.0%	78.6%	77.4%	77.8%	78.2%
Après 2 ans, en %	62.3%	64.8%	63.4%	62.4%	n.d.
Après 3 ans, en %	52.6%	56.9%	54.8%	n.d.	n.d.
Après 4 ans, en %	46.7%	50.6%	n.d.	n.d.	n.d.
Après 5 ans, en %	40.6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

- Sur les 935 entreprises créées en 2019, 731 étaient toujours présentes en 2020. Cela représente un taux de survie à un an de 78.2%.
- 40.6% des entreprises créées en 2015 sont toujours en vie cinq ans plus tard.

Créations d'entreprises par classe de taille et par région, en 2020



- Les nouvelles entreprises correspondent aux entreprises véritablement nouvelles - créées «ex nihilo» - et exerçant une activité économique. Une création d'entreprise consiste dans la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les nouvelles entreprises doivent avoir commencé dans l'année considérée une activité marchande, qu'elles soient ou non inscrites au Registre du commerce, et verser des salaires supérieurs au seuil de revenu soumis à l'AVS de 2300 francs par an.
- *En vertu de la règle des deux ans pour les réactivations, les données sur les fermetures d'entreprises sont mises à disposition avec un décalage temporel. Au terme des deux ans, elles peuvent être considérées comme des fermetures définitives pour la statistique.
- Source: OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO).